

A photograph of a tree with vibrant red autumn leaves, planted in a red metal planter. The tree is positioned against a plain grey wall. The leaves are in various stages of red, from bright orange-red to deep crimson. The planter is a simple, rectangular metal frame with four legs. The overall scene is captured in a clean, minimalist style.

# ◀ OUEST LAUSANNOIS ACTIVITÉS 2016

[www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch)

BUSSIGNY  
CHAVANNES-PRÈS-RENENS  
CRISSIER  
ECUBLENS  
PRILLY  
RENENS  
SAINT-SULPICE  
VILLARS-SAINTE-CROIX

ÉTAT DE VAUD

# VALORISER LES RESSOURCES ET ACCOMPAGNER UN DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE ET ÉQUILIBRÉ

L'Ouest lausannois bouge, évolue, se transforme : gares, logements, espaces publics, écoles, lignes de bus, routes, pistes cyclables et bientôt tram, les projets foisonnent et les chantiers se développent.

Les huit Communes de l'Ouest lausannois travaillent main dans la main ainsi qu'avec de nombreux partenaires dont le Canton, la Confédération, les CFF et les tl pour relever les défis de l'aménagement du territoire et de la croissance de la population. Ensemble, elles veulent des espaces de qualité, une ville agréable à vivre, une identité forte et un paysage valorisé pour les plus de 70 000 habitants d'aujourd'hui et ceux de demain.

Pour accompagner la mue actuelle et assurer une vision interdisciplinaire, dynamique et partagée, elles se sont donné la structure Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). Elles y collaborent dans plusieurs domaines : urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale.



Vue aérienne de l'Ouest lausannois.

# UN OUTIL INDISPENSABLE DANS UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Quel mouvement dans l'Ouest lausannois! Cette fois, les chantiers sont bien là. Parties très en amont avec une vision générale partagée par nos huit Communes et poursuivies ensuite localement avec davantage de détails, les études menées dans le cadre de SDOL portent leurs fruits et prennent un tour tout à fait concret qui saute aux yeux.

Des perturbations en résultent: boucllement d'une rue ici, aménagement provisoire là ou encore bruit des travaux. Ce n'est qu'un début et il faut prendre son mal en patience. D'autres chantiers vont s'ouvrir ces prochaines années, dont l'un des plus importants et des plus attendus, celui du tram t1 et des futurs bus à haut niveau de service (BHNS).

Mais l'Ouest lausannois a l'habitude des transformations. Son histoire en est empreinte et les habitants savent les accueillir. Certaines constructions toute récentes sont déjà adoptées et semblent presque avoir toujours été là. On se demande même comment l'Ouest lausannois a pu se passer jusqu'ici du gymnase de Renens, par exemple, ou de la halte CFF de Prilly-Malley, dont la fréquentation augmente mois après mois alors que le premier plan de quartier environnant vient seulement d'être adopté. Le besoin ne fait aucun doute et certains bénéficiaires se font déjà sentir.

À ces transformations de notre environnement quotidien correspondent des adaptations dans nos habitudes et notre fonctionnement. Il en va exactement de même dans le cadre de SDOL. Cette entité, après avoir porté et développé la vision générale initiale des Communes durant plus de dix ans, a été renommée «Stratégie et développement de l'Ouest lausannois» en été 2016. Les Communes affirment par là son rôle essentiel d'outil à leur service. La nouvelle convention intercommunale qu'elles ont signée définit précisément les missions de SDOL, au moment où de nombreux projets sont passés aux mains des Communes pour leur concrétisation.

Ne pas perdre la vue globale et, au contraire, la développer dans une planification partagée est indispensable. L'actuel travail de révision conjointe des plans directeurs communaux dans le cadre du Plan directeur intercommunal regorge d'exemples qui soulignent cette nécessité. Nous devons renforcer notre faculté d'observer les choses à différentes échelles. Avec les constructions qui se réalisent et les acteurs qui se multiplient, nous devons aussi jongler avec les angles de vision, dans une approche interdisciplinaire. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale sont autant de domaines qui comptent pour la qualité du territoire ouest-lausannois de demain et dans lesquels peut s'exercer la compétence de SDOL.

Claudine Wyssa, présidente du groupe de pilotage SDOL



# LA PASSERELLE DE LA GARE DE RENENS : UNE COMPOSITION EN DENTELLE À LA POINTE DE L'INGÉNIERIE

La passerelle qui franchira les voies à la gare de Renens sera tout sauf banale : outre ses dimensions, la verdure et l'élégance de son dessin que l'on doit au groupement « Rayon vert », sa structure rappelle la dentelle. Grâce à une prouesse d'ingénierie développée par le bureau Ingeni SA, l'ouvrage présentera en effet une surprenante légèreté, particularité qui avait pourtant fait douter le jury du concours en 2007.

L'ouvrage enjambera les voies ferrées tout en distribuant des accès aux quatre quais. La passerelle formera un seul espace public avec les nouvelles places nord et sud de la gare, qu'elle reliera. Elle se développera à la façon d'un tube articulé, tant en plan qu'en élévation. Sur une longueur de 150 mètres, sa largeur – généreuse – variera entre 10 et 16 mètres et sa hauteur entre 3,7 et 5,7 mètres. Côté est, la façade sera entièrement végétalisée, créant ainsi un rayon vert qui réunira les deux côtés de la ville, tout en offrant un belvédère aux piétons.

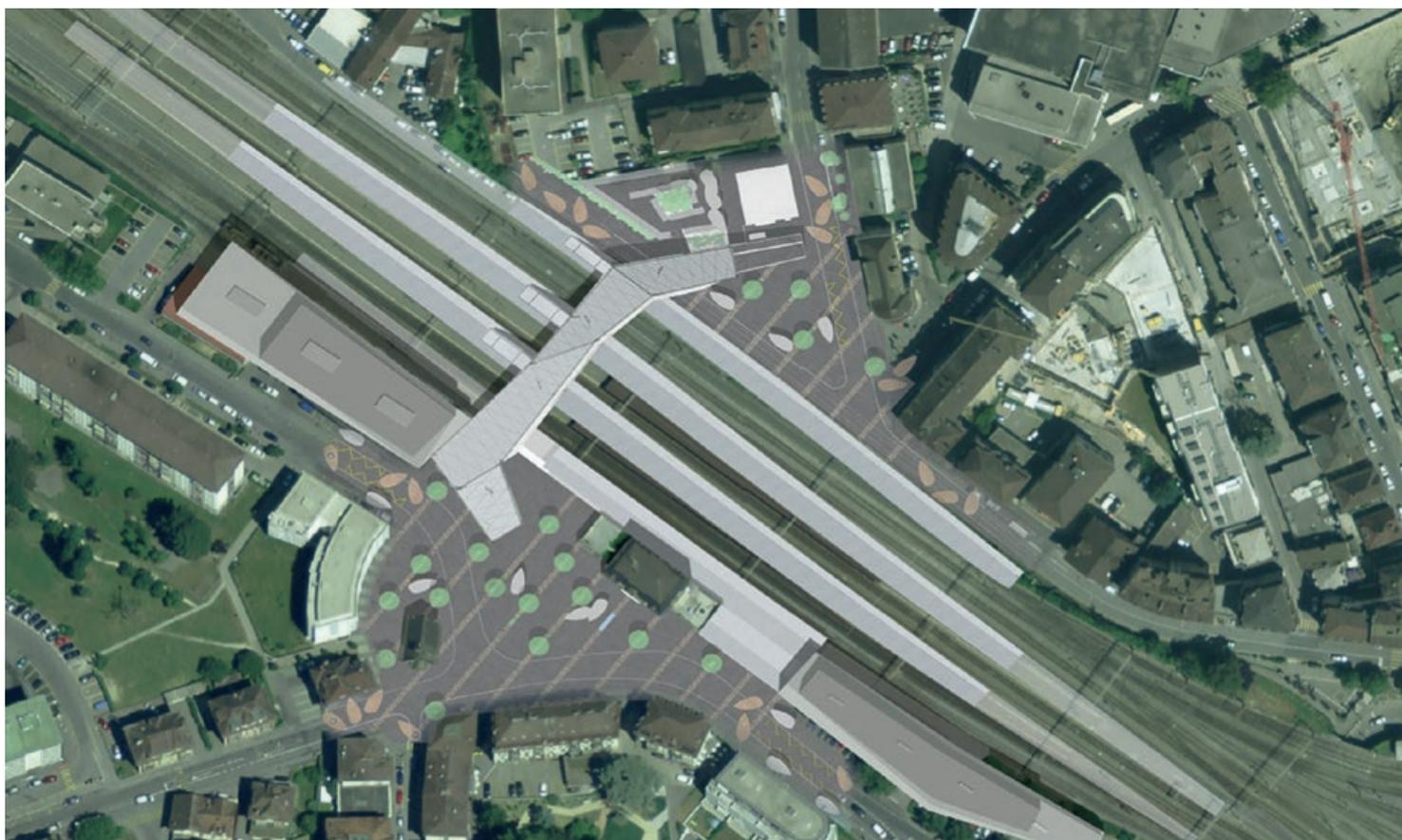
## UNE FORME INSPIRÉE DU MONDE VÉGÉTAL

C'est la végétalisation voulue par les architectes qui a inspiré le principe structurel développé par les ingénieurs. La structure porteuse, en forme de treillis métallique, présente une vision arboriforme. Sa légèreté et son efficacité sur de grandes hauteurs entrent en harmonie avec le monde végétal. Gabriele Guscelli, ingénieur associé d'Ingeni SA, cite la sculpture « Shin Minamata Mon », de l'architecte japonais Makoto Sei Watanabe, pour illustrer cette solution originale.

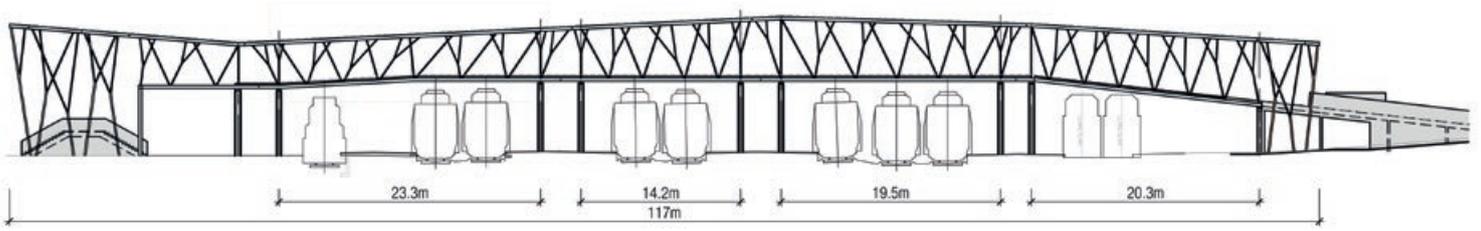
La structure porteuse principale de la passerelle se compose de deux treillis métalliques, qui forment les façades latérales. Ces treillis trouvent leurs appuis aux deux extrémités nord et sud ainsi qu'au passage de chaque quai. Ce rythme, en tronçons d'ouvrage de longueurs variant entre 14 et 24 mètres, permet de répondre au mode de construction très contraignant en milieu ferroviaire, sans interruption d'exploitation.



« Shin Minamata Mon », par Makoto Sei Watanabe.



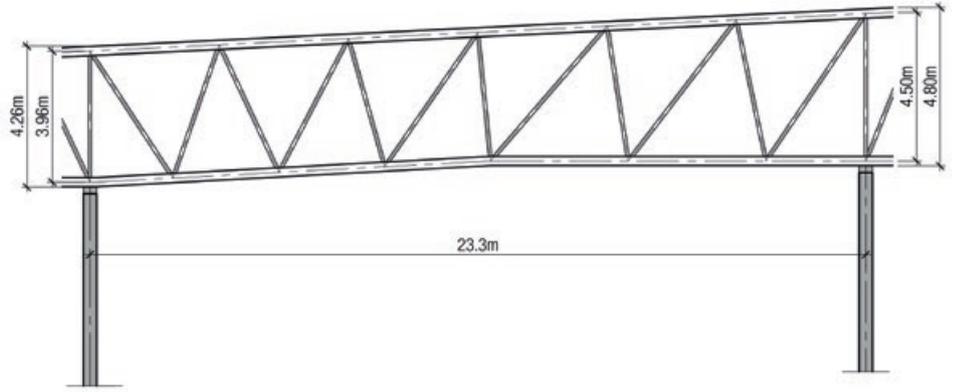
Vue d'ensemble sur la gare et le contexte urbain : la passerelle réunira les places nord et sud de la gare en un seul et même espace public.



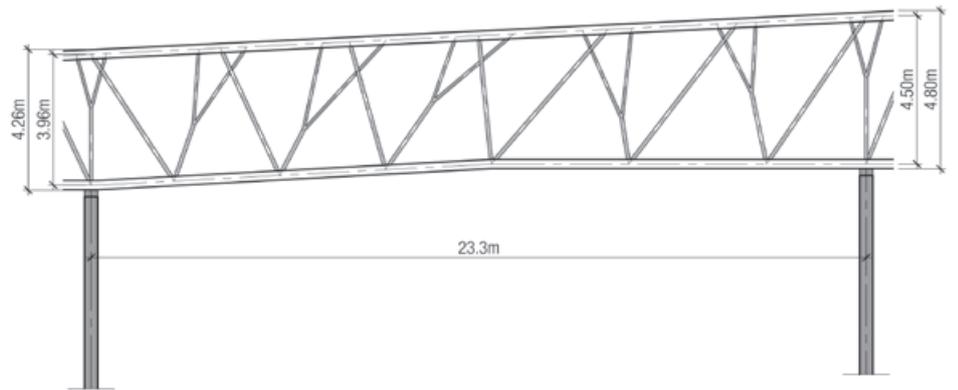
Dessin en élévation (côté est) de la passerelle.

### UNE RÉPONSE ESTHÉTIQUE À UN PROBLÈME DE PHYSIQUE STATIQUE

L'originalité du treillis métallique conçu par les ingénieurs tient à son caractère arboriforme, exprimé par la bifurcation des diagonales qui le composent. Par rapport au dessin géométrique d'un treillis classique – formé de diagonales, tendues et comprimées en zigzag, les diagonales en compression s'ouvrent ici en fourche et prennent l'apparence de « Y ». Mais au-delà d'être esthétique et en harmonie avec la végétation, cette forme représente avant tout une solution ingénieuse à un problème de forces et d'équilibre entre les diagonales soumises à une tension et celles subissant une compression (forme en « Y »). Avec cette disposition, la structure est rendue plus rigide et nettement moins sensible au phénomène d'instabilité par flambage dans le plan du treillis. Les diagonales métalliques, constituées de profilés de section rectangulaire, peuvent donc s'affiner et prendre l'aspect d'un filigrane, avec un grand élanement malgré la hauteur des treillis.



Treillis classique.

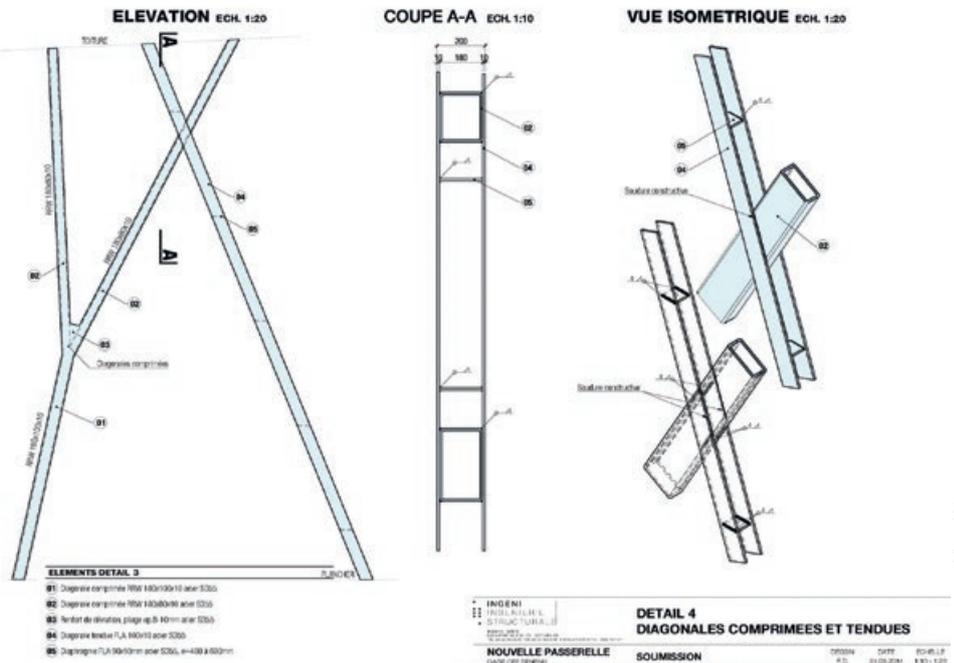


Treillis de caractère arboriforme.

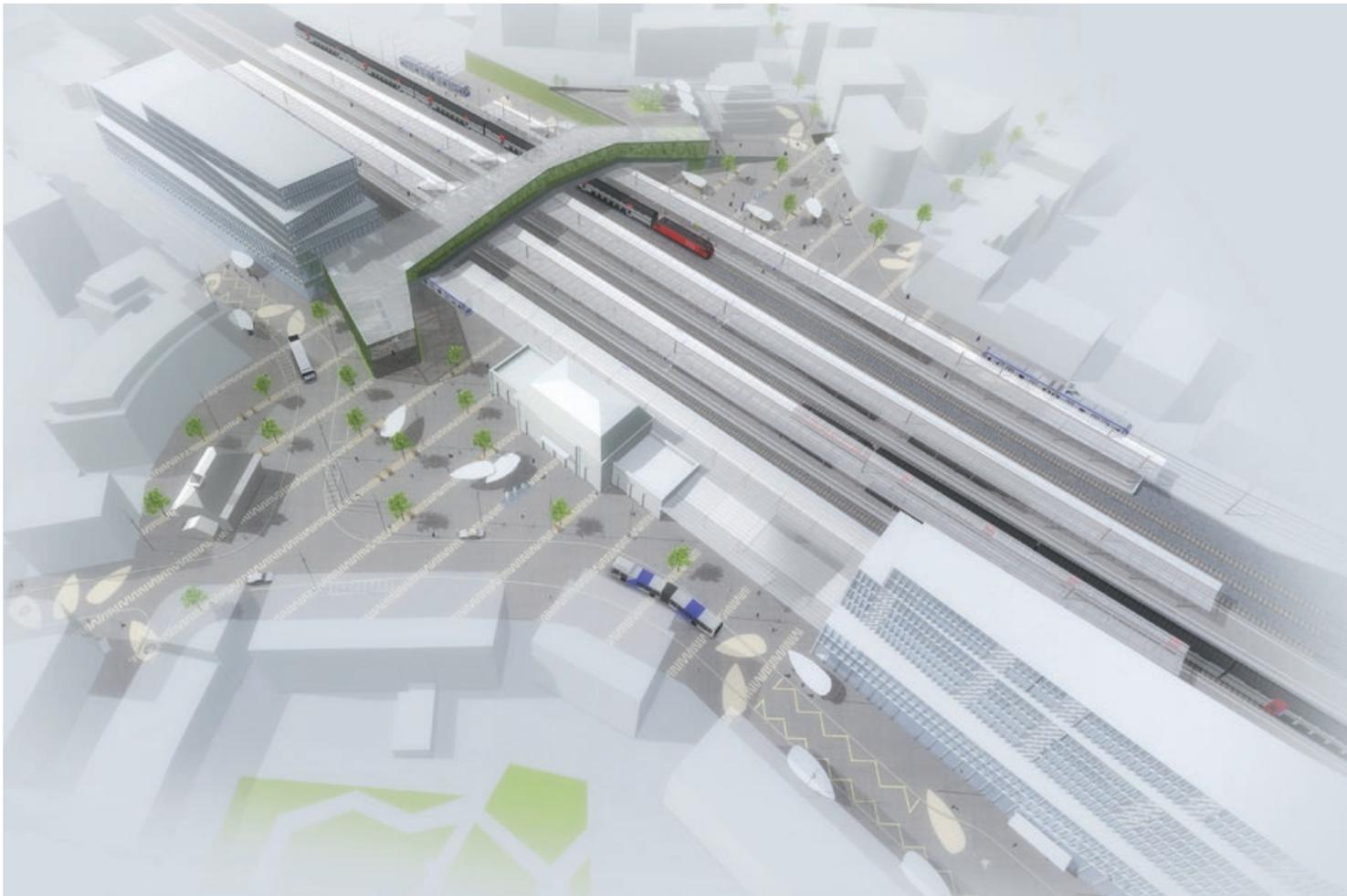


Axonométrie du système porteur.

La toiture est également en treillis métallique. Son rôle est de supporter une couverture légère en polycarbonate et de résister aux forces horizontales qui s'exercent sur la structure. La forme brisée (en plan) de la passerelle donne à la toiture la rigidité transversale utile à garantir la stabilité du tube. Un plancher de composition mixte acier-béton complète le système.



Principe constructif des diagonales métalliques.



Vue d'ensemble du projet de la gare de Renens (image de synthèse).

© Rayon Vert



Vue d'ensemble de la place nord de la gare de Renens : sur son côté est, la passerelle sera végétalisée (image de synthèse).

© Rayon Vert

## CONSTRUIRE SANS INTERROMPRE LE TRAFIC FERROVIAIRE: UN DÉFI DE TAILLE

Le maintien de la circulation ferroviaire durant les travaux représente un défi de construction pour les ingénieurs. Il s'agit en particulier de minimiser les interventions au-dessus des voies CFF. La préfabrication des éléments métalliques de la passerelle a été privilégiée afin de faciliter l'assemblage sur site : les éléments porteurs composant une travée (treillis verticaux, treillis de la toiture et ossature métallique du plancher) ainsi que la dalle seront préassemblés sur une aire de chantier proche de l'emplacement de la passerelle.

Les éléments de chaque tronçon seront ensuite posés depuis les places nord et sud, à l'aide d'une grue mobile de très grande capacité. L'intervention au-dessus de voies ferroviaires se fera hors des périodes de circulation des trains. Quant à la couverture en polycarbonate, elle sera posée dans un deuxième temps.

La réalisation des travaux est prévue dès 2018, pour une durée estimée à trois ans compte tenu des nombreux autres ouvrages à réaliser dans le secteur de la gare CFF de Renens.

Projet Rayon Vert

Maître d'ouvrage :  
Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier,  
Ecublens et Renens.

Groupement Rayon Vert :

Architecture et urbanisme : Farra Zouboulakis & associés.

Paysagisme : L'atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sàrl;  
Gestion de projet : Tekhne SA.

Mobilité (sous-traitant) : Citec ingénieurs conseils SA.  
Ingénierie civile, passerelle (sous-traitant) : Ingeni SA.



À l'intérieur de la passerelle (image de synthèse).

### UNE VALEUR AJOUTÉE EN DIALOGUE AVEC L'ARCHITECTURE

Gabriele Guscetti, ingénieur associé d'Ingeni SA, apprécie les occasions de créer des structures un lien avec une architecture expressive. Le projet de la gare de Renens lui en a donné une belle.

#### Avez-vous déjà vu une telle structure sur un pont ou une passerelle ?

Non, pas sur un ouvrage récent. Les structures d'acier en treillis utilisées aujourd'hui ont souvent perdu l'image de légèreté qu'avaient les réalisations du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons développé cette structure fine pour la passerelle en lien avec l'esprit du projet. C'est une solution innovante, mais elle n'est pas révolutionnaire. Sa créativité tient à l'assemblage et à la composition d'éléments aux comportements bien connus individuellement.

Le jury du concours de 2007 exprimait des doutes quant à la possibilité de

construire léger. Vous êtes entré dans le projet par la suite. Comment ont été reçues vos solutions ?

Les quatre Communes – maîtres d'ouvrage – ont été très réceptives dès l'avant-projet. Chercher une logique structurale qui soutient et renforce le langage de l'architecte est toujours motivant. Des solutions toutes faites existent pour la plupart des projets et peuvent convenir à de nombreuses constructions. Mais la recherche de la meilleure solution pour chaque projet est une valeur ajoutée. C'est un dialogue qui se noue entre architecture et ingénierie.

#### Qu'en est-il des coûts ?

Il y a une complexité de construction supplémentaire par rapport à une structure plus classique. Mais d'un autre côté, cette solution permet d'optimiser la quantité d'acier utilisée.



Gabriele Guscetti.

# LES GRANDS ENSEMBLES DE LOGEMENTS: UNE PART DE L'IDENTITÉ OUEST-LAUSANNOISE

Que serait l'Ouest lausannois sans ses grands ensembles de logements bâtis au XX<sup>e</sup> siècle? À moins de revenir à la carte postale bucolique de son passé rural, on peine à l'imaginer. Les Ochettes, Mont-Goulin, Epenex, Pré-Fontaine, Florissant, Grand-Pré et tant d'autres lieux-dits évoquent de grands immeubles, bien plus que les champs fleuris, collines et sentiers que laissent entendre leurs noms. Pourtant ces imposants bâtiments sont devenus attachants: de nombreux souvenirs y sont inscrits pour les habitants de l'Ouest lausannois.

Des anciens disent ne jamais avoir eu l'idée d'y prendre racine. Mais ils s'y sont sentis bien et, 40 ans plus tard, n'envisageraient de déménager en aucun cas. Ils savent quelles sont les qualités du lieu. Seuls les mots manquent parfois pour dire précisément à quoi elles tiennent. Ces qualités se vivent; tout simplement.

## UNE VALEUR QUI SE RÉVÈLE

Les grands ensembles de logements de l'Ouest lausannois n'ont cependant pas toujours eu la cote. Ils participent, avec les bâtiments industriels, les entrepôts, les zones commerciales et les grosses infrastructures routières ou ferroviaires, à créer cette image de périphérie hétéroclite et désordonnée qui a longtemps collé à l'Ouest lausannois.

Depuis quelques années, la qualité et le potentiel de ce territoire ont été mis en lumière et convainquent désormais toujours plus. Cette qualité tient aussi à la présence des ensembles de logements construits il y a 30 ou 50 ans. Une grande part de l'identité de l'Ouest lausannois s'est forgée durant son développement au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Le besoin en logements était conséquent, en lien avec la mutation industrielle et la réalisation d'importantes voies de communication.

## TOUJOURS TOURNÉ VERS L'AVENIR

Plusieurs architectes et urbanistes se sont intéressés à ce territoire tourné vers l'avenir. Auteur d'une étude lancée par SDOL sur les ensembles bâtis, le professeur Bruno Marchand parle de l'Ouest lausannois du XX<sup>e</sup> siècle comme d'un « périmètre où rêver » la modernité. Il souligne que bien des projets d'envergure n'ont pas vu le jour. Toutefois, des constructions emblé-

matiques, telle l'arche en béton de l'Arc-en-Ciel (Jacques Favarger, 1956) ou le silo de Renens (Jean Tschumi, 1959), témoignent de l'inspiration que pouvait susciter cette périphérie urbaine. C'est aussi l'époque des premiers plans de quartier, dont dépendent certains ensembles bâtis.

Le vent de modernité qui souffle alors fait émerger le paysage que l'on connaît, dans toute sa multiplicité. Une image caractéristique d'un développement rapide et d'une société en devenir. Ce « paysage de la modernité », comme le nomme Bruno Marchand, présente une valeur identitaire et patrimoniale importante pour l'Ouest lausannois. Les ensembles de logements collectifs en font naturellement partie, avec pour chacun son unité de conception, sa cohérence volumétrique et sa composition en plusieurs bâtiments.

## FRAGILES CAR PEU CLINQUANTS

Ces ensembles offrent souvent des espaces collectifs intéressants. Ils ont pris place dans le paysage. Les habitants les ont adoptés et ils témoignent tous ensemble de l'histoire ouest-lausannoise. Mais ce patrimoine est en péril. Comme le dit Bruno Marchand, il ne s'agit pas de réalisations extraordinaires. « Leur architecture n'est pas clinquante ». Ce manque de singularité ou d'éclat n'incite pas à leur donner toute l'attention qu'ils méritent lors de rénovations. Tel encadrement de fenêtre, tel prolongement extérieur ou tel revêtement de façade passe parfois à la trappe pour des raisons de commodités au moment de mettre le bâtiment aux normes énergétiques ou de sécurité actuelles.

## MIEUX CONNAÎTRE CE PATRIMOINE

Par petites touches successives, ce « paysage de la modernité » risque ainsi de se dénaturer et de perdre toute sa valeur. Devant ce danger, le professeur Bruno Marchand, en collaboration avec les représentants communaux, a émis des recommandations enregistrées par SDOL (voir encadré). De son côté, le laboratoire TSAM de l'EPFL (voir encadré) effectue des recherches fouillées. Enfin, le choix du thème du premier numéro des « Cahiers de l'Ouest », *Un paysage de la modernité*, (voir encadré) contribue à mieux lire ce patrimoine et à échanger des mots pour le décrire.

## RECOMMANDATIONS POUR LA VALORISATION DES ENSEMBLES BÂTIS

Dans l'étude « Ensembles bâtis du XX<sup>e</sup> siècle dans les communes de l'Ouest lausannois » (SDOL, 2015), le professeur Bruno Marchand énonce les recommandations suivantes pour la valorisation de ce patrimoine:

### AU NIVEAU GÉNÉRAL

- mettre en œuvre une politique de sensibilisation
- préserver la qualité de l'ensemble
- procéder au cas par cas pour les ensembles susceptibles d'être transformés
- accompagner les porteurs de projets durant le processus de projet
- inciter par l'octroi de bonus ciblés

### AU NIVEAU DE LA PLANIFICATION

- élaborer des schémas directeurs à l'échelle des ensembles bâtis
- introduire le recensement des ensembles de l'Ouest lausannois dans les planifications communales
- inscrire certains ensembles au Recensement architectural du Canton de Vaud



Quartier En Veilloud, Ecublens.



Mont-Goulin, Prilly, 1959.

© ACY, PF 96/810 © photo Aéroport Lausanne, 1959



En Publiaz-Les Biondes, Renens.

© Alexander Scholle



Épenex, Ecublens.

© Yammina Gonin



© ACV, Centre photo Latsarinc 1964

Mont-Goulin, Prilly, 1964.

## DÉCOUVRIR UN PAYSAGE DE LA MODERNITÉ

*Un paysage de la modernité*, premier titre de la collection «Les Cahiers de l'Ouest», permet à chacun de redécouvrir les grands ensembles de logements de l'Ouest lausannois. Ces ensembles sont si proches qu'on oublie parfois de les regarder et d'en détailler les qualités.

Cet ouvrage collectif – publié par SDOL en 2016 – résume, en les rendant

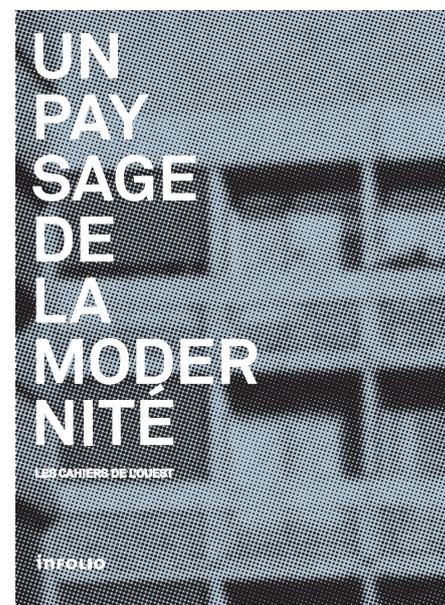
accessibles, les résultats de l'étude «Ensembles bâtis du XX<sup>e</sup> siècle dans les communes de l'Ouest lausannois», menée par le professeur Bruno Marchand (EPFL) et publiée par SDOL en 2015. Il ouvre aussi ses pages aux photographies d'étudiants de l'ECAL, réalisées sous la conduite de leur professeur, Matthieu Gafsou.

La collection «Les Cahiers de l'Ouest» est vouée à faciliter la lecture de la mutation actuelle de l'Ouest lausannois, en offrant une documentation développée et abondamment illustrée.

«Les Cahiers de l'Ouest». *Un paysage de la modernité*. Infolio Éditions, 2016.



Vernissage du premier numéro des «Cahiers de l'Ouest», à la galerie elac, le 12 octobre 2016.



© ECAL / Yvonne Klouche

Graphisme © Atelier Poisson

«Les Cahiers de l'Ouest». Couverture du n° 1.



Quartier de Florissant, Renens.

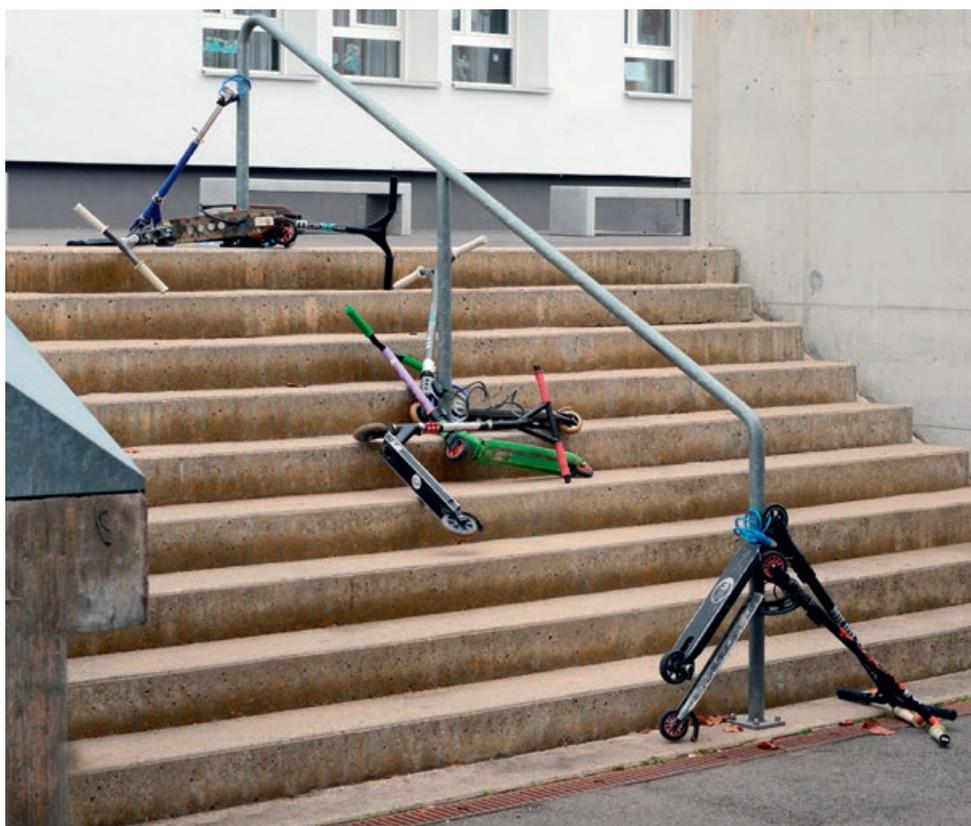
© Melina Lilienfeldt-Karsner

## LABORATOIRE TSAM : DES MÉTHODOLOGIES POUR RÉNOVER LES BÂTIMENTS DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Les recherches et études menées par le laboratoire TSAM (Techniques de sauvegarde de l'architecture moderne) à l'EPFL sont multidisciplinaires. Elles incluent autant la réflexion historique que la technique de construction, les questions énergétiques et économiques ou la stratégie de projet pour l'entretien, la conservation ou la réhabilitation des bâtiments du XX<sup>e</sup> siècle.

Ces recherches montrent qu'il existe toujours des alternatives pour rénover sans trop dénaturer ce patrimoine bâti. Chaque bâtiment mérite d'être étudié pour lui-même avant que soit choisie la meilleure option pour améliorer ses performances énergétiques, son confort ou sa sécurité.

Le laboratoire TSAM a été distingué en particulier pour sa contribution à la rénovation du Lignon à Vernier (GE). Plus près de nous, TSAM a mené – avant le concours pour sa rénovation – une investigation patrimoniale détaillée sur l'Amphipôle, premier bâtiment de l'UNIL, construit à Dorigny en 1970.



Bussigny.

© Ardita Meha



© Aeby - Perneger &amp; associés

L'Amphipôle (UNIL), avant sa rénovation prévue en 2018.

# MALLEY ENTRE DANS UNE PHASE TRÈS CONCRÈTE

Le projet de développement du secteur de Malley, après avoir été mené dans le cadre de SDOL, est géré depuis 2015 par les Communes de Renens et Prilly. Depuis lors, SDOL a accompagné la démarche en organisant balades, exposition, information et rencontres autour de la friche. Questions à **Tinetta Maystre (TM)**, présidente du groupe décisionnel de Malley et municipale à Renens, et à **Alain Gillièron (AG)**, syndic de Prilly.

**Qu'avez-vous retiré de la série de rencontres publiques tenues cet été à La Galicienne ?**

**TM :** Elles s'inscrivaient dans le projet « REPLAY, animer la friche de Malley », démarche de redécouverte du quartier initiée en 2015 par des balades et l'installation de jardins éphémères. Avec ces rencontres, nous avons voulu aller plus loin, donner la parole et échanger davantage. Tout a été consigné : les retranscriptions sont disponibles sur le site internet de SDOL. Les attentes exprimées seront analysées et certaines reprises pour la suite. Des jeunes ont par exemple demandé que les espaces publics soient des lieux de vie et de rencontre et pas seulement de passage. Vu la taille généreuse de ces espaces, c'est vrai qu'il faut y penser, d'autant que la proximité de la gare génère du transit.

Pour des thèmes spécifiques, comme les activités et la culture, nous envisageons de constituer, au 2<sup>e</sup> semestre 2017, un groupe de personnes intéressées afin de poursuivre les discussions entamées.

**AG :** Oui, ces rencontres ont été un bénéfice. Mais il s'ensuit aussi une certaine pression. Nous ne sommes pas seuls à décider,

Il y a des propriétaires. Et il faut les convaincre du bien-fondé d'une politique visant à diversifier et éviter des prix astronomiques. C'est vraiment un défi.

**Y aura-t-il d'autres démarches participatives ?**

**AG :** On l'envisage au sujet des espaces publics, au moment des concours.

**TM :** Dans le concours actuel sur Malley-Gare, un volet concerne l'espace public des Coulisses, qui est porté par les Communes. Ce chapitre pourra faire l'objet d'une démarche participative. En d'autres termes, tout ne sera pas ficelé à l'issue du concours. Par ailleurs, la mixité que nous recherchons à Malley demandera une attention particulière et, éventuellement, un appel à idées dans un cadre à définir.

**Le projet a été développé au sein de SDOL entre 2006 et 2015. Comment s'est organisée la reprise par Renens et Prilly ?**

**AG :** La transmission de témoin a été bonne et la coordination continue, car les PPA ou PQ que nous mettons en place – hormis partiellement le PPA Viaduc – sont basés sur des études SDOL. La coordination va se poursuivre également avec la structure de projet que nous allons créer.

**Une structure de projet ad hoc ? De quoi s'agit-il ?**

**TM :** Les planifications arrivant à leur terme, il faut nous donner les moyens de la mise en œuvre sans perdre nos ambitions d'exemplarité, de haute qualité, de mixité et de ville d'avenir. Une structure de projet est prévue,

portée par les deux Communes, en lien avec les propriétaires et avec un soutien demandé au Canton. Nous proposons de donner à cette structure des compétences et une certaine indépendance pour avancer. Un préavis est en préparation et sera présenté à nos Conseils communaux, probablement d'ici l'été 2017.

**AG :** Malley est un site stratégique avec ce que cela implique en termes de temps et d'attention. Une structure renforcée devenait indispensable en raison de la charge de travail pour nos services communaux. Nous continuerons bien sûr à nous impliquer et aurons l'esprit tout autant préoccupé, mais il y aura des forces vives pour se consacrer entièrement et exclusivement à ce projet.

**Malley est le premier site de Suisse romande labellisé à 2000 watts par Cité de l'énergie. Qu'est-ce que cela implique ?**

**TM :** Pour l'instant, il ne s'agit « que » du plan de quartier (PQ) Malley-Gare : il a été labellisé dans sa phase planification, c'est-à-dire qu'il a été reconnu dans ses intentions. Il faudra conserver le cap dans la réalisation. Ce n'est pas utopique : on construit du neuf. Nous avons une forte ambition sur le plan énergétique, mais aussi sur les plans de la gestion du trafic et de la mixité des logements pour l'ensemble de Malley-Centre.

**AG :** Les partenaires qui construiront ce quartier devront faire des efforts dans ce sens. Du point de vue de la consommation, le secteur du PPA Viaduc est le plus problématique, car il englobe le bâtiment Malley-Lumières construit en 1999, éloigné des objectifs d'une consommation à 2000 watts.



Alain Gillièron et Tinetta Maystre durant les rencontres de La Galicienne, en été 2016.

**Malley développe une large aura, les attentes sont nombreuses...**

**AG:** C'est vrai que Malley intéresse loin à la ronde. Le 27 novembre 2016, quand le PQ Malley-Gare a été accepté par la population de Prilly, j'ai reçu des messages de Suisse allemande et de l'étranger.

**TM:** C'est très motivant. La population a accepté de se tourner vers l'avenir, de permettre le développement d'un important quartier de qualité et l'accueil de nouveaux habitants.

**Quels mots-clés associez-vous au projet de Malley? Et pour ce qui est de votre implication?**

**TM:** Opportunité, exemplarité, mixité. Engageant, contraignant, exigeant, mais agréable car bien accueilli.

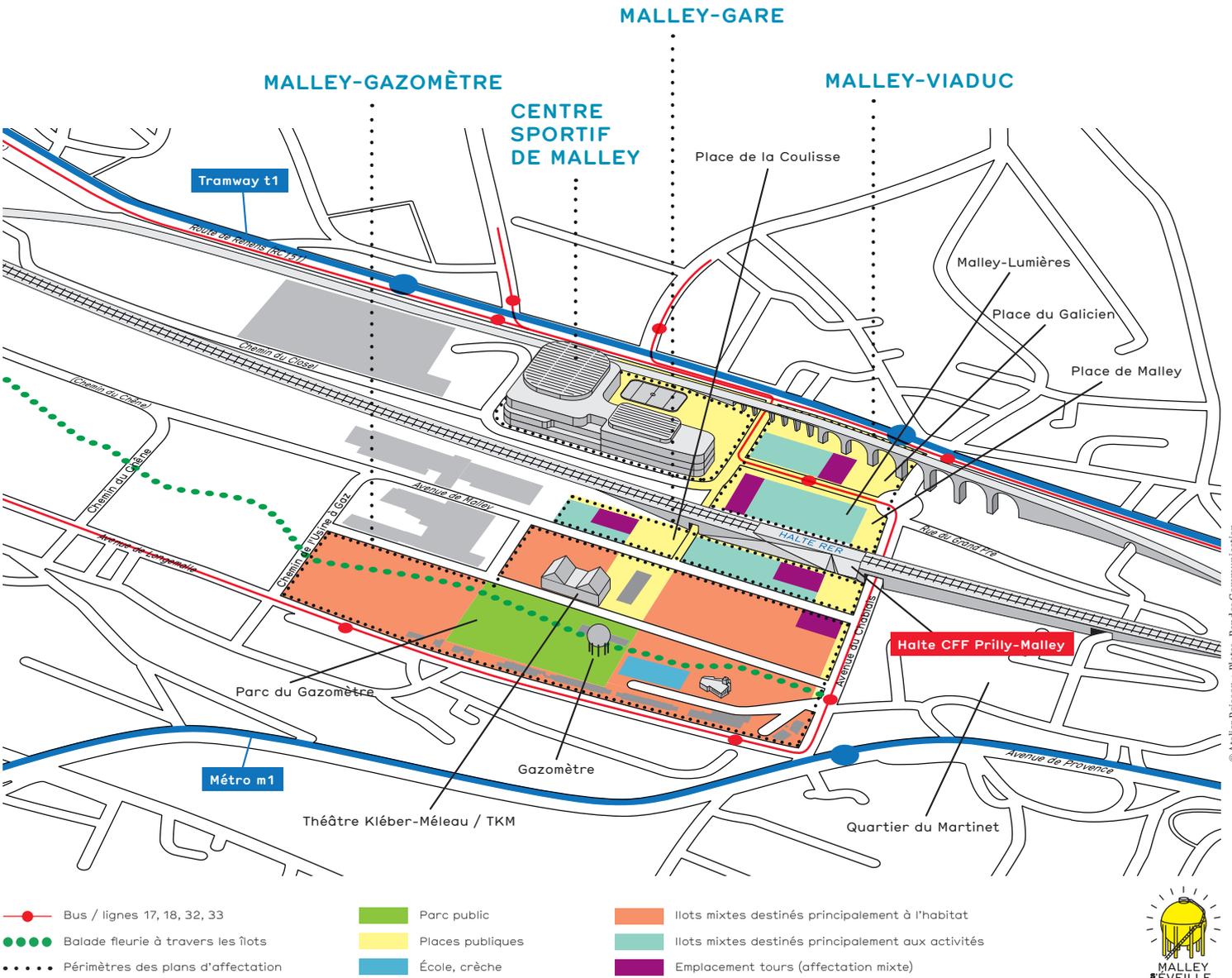
**AG:** Ambition, priorité, cohérence. Chronophage, passionnant, compliqué.



Projection de ce que pourrait être la future Place de Malley à la sortie de la halte RER.

© Damiano Groppi

**MALLEY-CENTRE, UN FUTUR MORCEAU DE VILLE À VOCATION MULTIPLE**



© Atelier Pâsson + Plâtes - Bandes Communication



## OÙ EN EST LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE MALLEY?

Le focus se trouve sur **Malley-Centre**, qui comprend quatre planifications:

- Le plan de quartier (PQ) Malley-Gare. Il vient d'entrer en vigueur après adoption par les Conseils communaux et suite au référendum voté à Prilly en novembre 2016.
- Le plan d'affectation cantonal pour le nouveau centre sportif de Malley. Il a été adopté et est en cours de réalisation. Les délais envisagés sont 2019 pour la patinoire et 2022 pour la piscine.
- Le plan partiel d'affectation (PPA) Viaduc (en cours de planification).

- Le PQ Malley-Gazomètre (en cours de planification).

Un concours vient d'être lancé mi-février 2017 pour Malley-Gare. La seconde étape de ce concours prévoit une répartition en deux lots qui s'ouvriront à une diversité architecturale. La réalisation est planifiée de 2019 à 2022.

La halte RER de Prilly-Malley est un élément essentiel et moteur pour Malley-Centre. Sa fréquentation, en constante augmentation depuis son inauguration en 2012, montre qu'elle répond à un besoin avéré.

### Liens:

#### Retranscriptions des rencontres de La Galicienne

[www.ouest-lausannois.ch/replay](http://www.ouest-lausannois.ch/replay)

#### Malley-Centre

[www.renens.ch/enmouvement](http://www.renens.ch/enmouvement)

#### Les Coulisses de Malley

[www.ouest-lausannois.ch/projets/quartiers/malley-centre](http://www.ouest-lausannois.ch/projets/quartiers/malley-centre)

#### SDIM et plaine de Malley en général

[www.ouest-lausannois.ch/malley](http://www.ouest-lausannois.ch/malley)



Présentation du Plan de quartier de Malley-Gare le 4 février 2015.



La halte de Prilly-Malley.



Futur Centre sportif de Malley (image de synthèse).

## L'ANNÉE 2016 EN DATES CLÉS

<b>9 MARS</b>	La Plate-forme logement de l'Ouest lausannois se rend à Zurich pour visiter plusieurs projets de logements en coopérative.
<b>20 AVRIL AU 15 OCT.</b>	Ouverture de la buvette active La Galicienne à Malley dans le cadre du projet REPLAY et rencontres à La Galicienne.
<b>23 MAI</b>	Séance de lancement du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois.
<b>2 AU 5 JUIN</b>	Création du jeu « Construis ton Ouest! » en vue de la participation de SDOL aux Mystères de l'UNIL.
<b>1<sup>er</sup> JUILLET</b>	Entrée en vigueur de la nouvelle convention de collaboration intercommunale.
<b>10 ET 11 SEPT.</b>	Balades guidées dans l'Ouest lausannois à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2016.
<b>25 SEPT.</b>	Cap sur l'Ouest.
<b>26 SEPT. AU 30 OCT.</b>	Consultation publique sur le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) 2016.
<b>12 OCT.</b>	Publication et vernissage des « Cahiers de l'Ouest » <i>Un paysage de la modernité sur les ensembles bâtis de l'Ouest lausannois.</i>
<b>8 NOV.</b>	Atelier avec les propriétaires et entreprises du secteur Jonction d'Ecublens-Venoge.
<b>27 NOV.</b>	Approbation du Plan de quartier Malley-Gare par la population de Prilly.
<b>14 DÉC.</b>	Séance de constitution du pool d'experts Tours.



Ouverture de La Galicienne le 20 avril 2016.

© phonohub, Patrick Lüscher



Cap sur l'Ouest le 25 septembre 2016.

© SDOL / Jean-Christophe Bollat



Jeu, « Construis ton Ouest! », les Mystères de l'UNIL.

© Jean-Yves Cavini, Plates- Bandes communication



Atelier avec les propriétaires et entreprises.

© SDOL / Benoît Biéler



Premier dépôt postal dans la petite maison en bois, sous la passerelle, de 1858 à 1874.

## SOMMAIRE

- 2 Valoriser les ressources et accompagner un développement dynamique et équilibré
- 3 Un outil indispensable dans un territoire en mouvement  
éditorial, par Claudine Wyssa
- 4 La Passerelle de la gare de Renens :  
une composition en dentelle à la pointe  
de l'ingénierie
- 8 Les grands ensembles de logements :  
une part de l'identité ouest-lausannoise
- 12 Malley entre dans une phase  
très concrète

# ◀ OUEST LAUSANNOIS RAPPORT DE GESTION 2016

## L'OUEST LAUSANNOIS: HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et guider leur développement, les huit Communes du district collaborent de façon intense à travers l'entité « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois » (SDOL), qu'elles ont créée en 2016 pour prolonger et actualiser leur partenariat, mis en place dès 2003.

Elles ont initialement élaboré un schéma directeur avec le Canton. Publié en 2004, ce document offre une vision commune de l'aménagement urbain à long terme, en suivant des principes de développement durable et de concertation. Au fil des années, il a été enrichi de plusieurs études, en coordination avec le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), apparu en 2006, et le Plan directeur cantonal, avec ses récentes adaptations.

En 2013, les huit Communes ont décidé d'ancrer davantage leur collaboration en lançant la révision coordonnée de leurs plans directeurs communaux respectifs et la création d'un socle commun sous la forme d'un Plan directeur intercommunal (PDi), actuellement en cours d'élaboration.

Au printemps 2016, la signature d'une nouvelle convention de collaboration pour le développement de l'Ouest lausannois, sous la forme d'un contrat de droit public, atteste de la volonté des Communes de renouveler et renforcer leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain.

### MISSION

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux Communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité commune et à la qualité de vie des habitants, tout en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les Communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du PALM.

### STRUCTURE ET ORGANISATION

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage (Gropil), la Cellule de pilotage technique (CPT) et le Bureau.

Le Gropil représente l'organe suprême de SDOL. Composé des syndics des huit Communes et, avec voix consultative, des membres de la direction des services cantonaux concernés ainsi que de la directrice du Bureau SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre pour adoption aux Municipalités et aux services cantonaux.

La CPT est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, des représentants des services cantonaux ou de leurs suppléants et du Bureau SDOL, elle assure la coordination intercommunale et avec les autorités cantonales au niveau opérationnel. Elle veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL et s'exprime sur l'opportunité régionale ainsi que sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité de sa directrice, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens à laquelle les sept autres Communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

### ACTUALITÉ

#### Une nouvelle convention intercommunale et un nouveau nom

La convention intercommunale, établie à la suite d'une réflexion menée de concert sur la mission et la structure de SDOL, a été signée par les Communes en mars-avril 2016. Cette nouvelle convention remplace celle de 2004, devenue caduque après le retrait de la Ville de Lausanne et la réorganisation du PALM. Complétée d'un manuel d'organisation, la nouvelle convention définit la mission, les domaines d'activités et le champ de compétences de SDOL.

Par ailleurs, le renouvellement de la convention s'est concrétisé par l'attribution d'un nouveau nom afin de mieux expliciter le rôle de la structure. L'acronyme SDOL est maintenu, mais signifie désormais « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois ».

# BUREAU

## LIEU ET EFFECTIFS

Le Bureau SDOL est installé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes du Bureau SDOL représentent 7.5 ETP à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer, directrice (80%), Benoît Biéler, adjoint (80%), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (60%), William Chibli, chargé de projet PDi (80%), Xavier Herpin, chef de projet des Axes forts (100%), François Périllon, responsable mobilité (90%), Cristina Ferrari, secrétaire (70%), Marianne Martin, secrétaire (30%), Caroline Trolliet, secrétaire (60%), Laura Stern, stagiaire (100%).

Nicolas Wisnia, chef de projet Malley, est rattaché administrativement à SDOL mais a travaillé à 100% sous la responsabilité des Villes de Renens et Prilly en 2016.

## SÉANCES DU GROPILO ET DE LA CPT

- 6 séances du Groupe de pilotage (Gropilo)
- 1 séance élargie concernant l'application de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT)
- 1 séance élargie concernant la mobilité
- 8 séances de la Cellule de pilotage technique (CPT). Dossier analysé par la CPT en 2016: Crissier / PQ En Chise.

## RENCONTRES ET ÉCHANGES D'INFORMATIONS

En 2016, les représentants de SDOL ont rencontré diverses autorités pour échanger de l'information et coordonner différentes actions et projets. Entre autres :

- Rencontre annuelle avec l'EPFL et l'UNIL, le 15 septembre
- Rencontres avec le Bureau intermunicipal, le 2 mars et le 1<sup>er</sup> juin
- Rencontre avec Mmes et MM. les présidents des Conseils communaux et généraux des Communes de l'Ouest lausannois, le 17 novembre
- Ça marche – programme cantonal d'actions pour la mobilité piétonne (participation à un workshop le 27 septembre).

## PRÉSENTATIONS DE SDOL

En 2016, les représentants de SDOL ont été sollicités à 14 reprises pour faire part de leur expérience :

- Swissbau, Salon de la construction, Bâle, 15 janvier
- HEIG-VD, Yverdon, 16 mars
- Jeune chambre internationale, Lausanne, 22 avril
- Lions Club Lausanne Galicien, Lausanne, 17 mai
- UNIL, Groupe de réflexion Campus, 25 mai
- COMUL (Communauté urbaine du littoral neuchâtelois), atelier sur la gouvernance, Neuchâtel, 31 mai
- CAS Aménagement du territoire, EPFZ, Zurich, 22 juin
- Union des villes suisses (UVS), Conférence de presse « Projets d'agglomération – Bilan et perspectives », discours de Mme Wyssa, Berne, 16 août
- Présentation chez Urbaplan, délégation d'Albanie, Lausanne, 30 août
- Forum de l'architecture, STEK 2016, Berne, 6 septembre
- Visite de l'Office fédéral de la culture, Malley, 16 septembre
- Réception des entreprises par la Municipalité, Bussigny, 29 septembre
- VLP-ASPAN, Lucerne, 26 octobre
- Gymnase de Renens, Renens, 10 novembre.

## ÉVÉNEMENTS ET PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

### *Expo Léman 2030*

L'importante mutation que connaissent la gare de Renens et ses environs fait l'objet d'une exposition réalisée par les CFF en collaboration avec les tl, les Communes concernées et le Bureau SDOL. Films, maquettes et images de synthèse renseignent les visiteurs sur les projets. En 2016, ce sont 811 personnes qui ont pu profiter de visiter les lieux lors de visites organisées ou de portes ouvertes. Inaugurée en novembre 2014, cette exposition est ouverte au public tous les premiers mercredis du mois, de 17h à 19h, à la rue de Crissier 4b à Renens. Il est possible de la visiter en dehors de ces horaires en s'adressant à : leman2030@cff.ch.

### *Les Mystères de l'UNIL*

Du 2 au 5 juin 2016, le Bureau SDOL a été invité à participer aux Mystères de l'UNIL, les portes ouvertes de l'Université de Lausanne, dont le thème 2016 était la ville. À cette occasion, et pour faire découvrir l'Ouest lausannois ses projets urbanistiques, le Bureau SDOL, en collaboration avec Plates-Bandes communication, a élaboré le jeu « Construis ton Ouest! ». Son but : permettre de mieux comprendre le développement d'une ville et ses enjeux. Municipaux et techniciens communaux se sont relayés autour des tables de jeux pour les animer et faire coopérer les joueurs afin de construire l'Ouest de demain. Le jeu peut être emprunté gratuitement auprès du Bureau SDOL.

### *Journées européennes du patrimoine*

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2016, qui avaient pour thème les jardins, le Bureau SDOL s'est associé à la Section monuments et sites du Canton de Vaud et au Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport de la Ville de Renens pour organiser des balades à la découverte des jardins historiques, du patrimoine bâti et naturel et des futurs projets urbains de l'Ouest lausannois. Guidées par Pierre Corajoud, géographe et écrivain, et Agathe Caviale, architecte-paysagiste, auteur du recensement des jardins historiques ICOMOS de l'Ouest lausannois, ces balades reprennent en partie l'itinéraire proposé dans le guide de balade n°7 édité par SDOL.

### *Cap sur l'Ouest 2016*

Fort du succès des éditions 2012 et 2014, les Communes et la préfecture ont reconduit cet événement de mobilité douce le dimanche 25 septembre 2016. Avec une météo radieuse, ce sont plus de 25 000 participants qui ont pris part à ce 3<sup>e</sup> volet. Le Bureau SDOL s'est activement impliqué dans l'organisation de cette manifestation par le biais du délégué à la mobilité douce, avec notamment la mise sur pied du concours photo « Les clochers de l'Ouest ».

### *Vernissage du premier volet des « Cahier de l'Ouest »*

#### *Un paysage de la modernité et exposition des photos*

Pour sa sortie de presse, *Un paysage de la modernité* a fait l'objet d'un double vernissage le 12 octobre 2016. À cette occasion, les photos des étudiants de 2<sup>e</sup> année en Bachelor Photographie de l'ECAL/École cantonale d'art de Lausanne réalisées sous la conduite du professeur Matthieu Gafsou et présentes dans le cahier ont été exposées. Grâce à ces regards particuliers, la connaissance de l'Ouest lausannois s'ouvre sur d'autres dimensions.

## PUBLICATIONS

### *L'Ouest lausannois « Un paysage de la modernité »*

Pour répondre aux besoins de sensibilisation, l'étude sur les grands ensembles de logements du XX<sup>e</sup> siècle de l'Ouest lausannois a été reprise dans le premier cahier thématique de l'Ouest. Intitulé « *Un paysage de la modernité* », le cahier a été réalisé sous la direction de Lorette Coen. Il retranscrit les résultats de l'étude et montre combien l'Ouest lausannois porte profondément la marque du Mouvement moderne. Le recensement et sa stratégie de mise en œuvre sont présentés dans la publication. Cette dernière a par ailleurs ouvert ses pages aux étudiants en photographie du professeur Matthieu Gafsou de l'ECAL. Il en résulte une série d'images riches de leurs regards subjectifs et sensibles. Les photographies ont de plus fait l'objet d'une exposition conçue par l'ECAL et présentée dans ses locaux à Renens.

### *Guide « À vélo dans l'Ouest – achats »*

Suite au succès du guide « À vélo dans l'Ouest – loisirs » publié en 2014, un nouveau guide a été réalisé en 2016 sur la thématique des achats à vélo. Il présente des itinéraires, des témoignages ainsi que des interviews de trois cyclistes dans leurs déplacements. Le guide illustre ainsi des exemples pratiques pour faire ses achats à vélo dans l'Ouest lausannois. Il a notamment été diffusé lors de la fête de district Cap sur l'Ouest ainsi qu'auprès des guichets des administrations communales. Sa parution a été relayée dans deux articles de *24 heures*, sur le site [www.mobilservice.ch](http://www.mobilservice.ch) ainsi que lors de l'émission « On en parle » de la Première le 28 novembre.

### *Balade des jardins (n°7)*

Un nouveau guide de balades à pied dans l'Ouest a été édité. Il propose de partir à la découverte des jardins et parcs de l'Ouest lausannois. Traversant quatre communes, il met en évidence la diversité de l'espace urbain et présente notamment les jardins historiques de cette région. Ceux-ci ont été recensés dans le cadre du projet ICOMOS-Vaud, qui vise à inventorier tous les parcs et jardins à valeur historique du Canton de Vaud.

## AUTRES PUBLICATIONS

- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois – compte-rendu de l'atelier n° 5, mars 2016
- Replay – Dépliant « Les Rencontres de la Galicienne », mai 2016
- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois – compte-rendu de l'atelier n° 6, novembre 2016
- Campagne de Renges – Aperçu de l'image directrice, décembre 2016.

## ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COMMUNAUX

Le Bureau SDOL apporte un soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal en participant à des groupes de suivi, jurys de concours et collèges d'experts ainsi qu'en apportant son expertise. En 2016, le Bureau SDOL a ainsi accompagné les projets suivants :

- Dans le domaine de l'urbanisme, en particulier à Chavannes-près-Renens (Côtes-de-la-Bourdonnette) et à Crissier (Ley Outre, En Chise, Les Jardins du Château)
- Dans le domaine des infrastructures bénéficiant de contributions fédérales, en particulier la troisième étape de la requalification de la RC1
- Dans le domaine de la mobilité douce, pour des projets techniques ou de planification (par exemple les aménagements RC251 à Villars-Sainte-Croix ou le suivi de projet d'ouvrage pour la jonction d'Ecublens).

## COLLABORATIONS DIVERSES

### UNION DES VILLES SUISSES - UVS

Le Bureau SDOL a été invité par l'Union des villes suisses (UVS) à participer aux groupes de travail et colloques suivants :

- Conférence tripartite des agglomérations (CTA), Collaboration dans les agglomérations : bilan et perspectives, séance d'information du 30 novembre à Berne
- ARE, Groupe de travail « Villes et agglomérations ayant droit aux contributions »
- ARE, Arbeitsgruppe « Raumplanung in funktionalen Räumen » für die stärkere Unterstützung der Zusammenarbeit in funktionalen Räumen im Rahmen der zweiten Etappe der Revision des Raumplanungsgesetzes (RPG 2).

### CONFÉRENCE VÉLO SUISSE - VKS

Le Bureau SDOL, par son délégué à la mobilité douce, a pris part à deux rencontres de la Conférence Vélo Suisse, qui regroupe les responsables en aménagements cyclables au niveau suisse :

- Une visite de réalisations récentes (voie verte) a eu lieu à Liestal le 29 avril.
- Une journée technique concernant la mise en place concrète des politiques cyclables s'est déroulée à Lucerne le 10 novembre.

## GROUPE DE PILOTAGE EN 2016

Le Groupe de pilotage (Gropil) se compose des syndics des huit Communes et, avec voix consultative, des membres de la direction ou des cadres des services cantonaux concernés, ou ponctuellement de leurs suppléants. La direction du Bureau SDOL y participe et assure son secrétariat. En cette année de changement de législature, la composition des membres communaux du Gropil a été la suivante :

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016:** M. Huguenin, présidente du Gropil, syndique de Renens / C. Wyssa, vice-présidente du Gropil, syndique de Bussigny / A. Clerc, syndic de St-Sulpice / G. Cherix, syndic de Villars-Sainte-Croix / A. Gillièron, syndic de Prilly / J.-P. Rochat, vice-syndic de Chavannes-près-Renens / P. Kaelin, syndic d'Ecublens / M. Tendon, syndic de Crissier / A. Widmer, directrice du Bureau SDOL.

**Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016:** C. Wyssa, présidente du Gropil, syndique de Bussigny / J.-F. Clément, vice-président du Gropil, syndic de Renens / A. Clerc, syndic de St-Sulpice / G. Cherix, syndic de Villars-Sainte-Croix / A. Gillièron, syndic de Prilly / J.-P. Rochat, syndic de Chavannes-près-Renens / Ch. Maeder, syndic d'Ecublens / S. Rezso, syndic de Crissier / A. Widmer, directrice du Bureau SDOL.

**L'État de Vaud:** P. Imhof, chef de service du SDT, DTE / A. Rabinovich, SDT, DTE / P.-Y. Gruaz, chef de service DGMR, DIRH / F. Molina, SM, DIRH / S. Logean, SPECo, DECS / S. Rodriguez, DGE, DTE.

**Invités:** J. Christin, responsable communication SDOL / P. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région / G. Muheim, président de Lausanne Région.

# FINANCES

La comptabilité du Bureau SDOL est intégrée à celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études.

Le budget de fonctionnement inclut les frais annuels du Bureau. Il est financé par les Communes, au prorata de leur population (à l'exception de la Ville de Prilly, qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre de SDOL, le solde faisant partie du SDNL) et par le Canton, qui contribue aux charges salariales par un montant forfaitaire (Fr. 75 000.-) et une part variable (15.4% du solde). Cette contribution se fonde sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) et la décision n° 200/03 du 15 juillet 2016.

Les études du Bureau SDOL font l'objet d'un budget annuel assorti d'une répartition des frais. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale en matière de pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les études font l'objet de contrats (respectivement de confirmations d'offre) entre le Bureau SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le Bureau SDOL, sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

## COMPTE 2016

### FONCTIONNEMENT

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 956 897.10, dont

- Fr. 768 311.25 à la charge des Communes (soit Fr. 11.10/habitant) et
- Fr. 183 957.25 à la charge du Canton. La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :
  - Traitement du personnel et formation : pas d'indexation de 1% et moins de dépenses que prévu pour la formation du personnel
  - Annonces et documentation : moins de dépenses que prévu
  - Frais de manifestation : l'événement « Rendez-vous de l'Ouest » n'a pas eu lieu
  - Honoraires mandats spécialistes : moins de dépenses que prévu.

## ÉTUDES

Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 709 255.44, dont

- Fr. 413 577.48 à la charge des Communes et
- Fr. 91 132.96 à la charge du Canton.

La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Malley : 2 équivalent temps plein (ETP) budgétés. Toutefois, il n'y a pas eu d'engagement du 2<sup>e</sup> ETP.
- Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) : aucune action de communication n'a été menée pour les PPI (tram 2<sup>ème</sup> étape) et PP5 (BHNS). Cependant, les Communes ont pris en charge les actions de communication liées au PP5 (BHNS) sur leurs préavis.
- La réserve pour études diverses a été partiellement utilisée (20%) pour compléter la maquette de l'Ouest lausannois.

Plusieurs études ont été achevées en 2016, en particulier.

- La première phase du plan directeur intercommunal
- Rengès-Venoges : études tests et image directrice
- L'étude Tours : publication et constitution du pool d'experts.

## FONDS WAKKER

La constitution du Fonds Wakker s'est effectuée en 2011 à l'occasion de l'attribution du Prix Wakker aux Communes de SDOL. Le règlement du Fonds a été approuvé par le Gropil lors de sa séance du 15 décembre 2011, date de son entrée en vigueur. Le Fonds est affecté à des actions de communication et de promotion, notamment dans les domaines du patrimoine naturel et bâti ainsi que de la mobilité douce.

Les comptes du Fonds s'équilibrent à Fr. 63 088.55. Le Fonds fait état d'un solde positif de Fr. 35 324.23 au 31.12.2016.

Durant l'année 2016, le Fonds a été utilisé comme suit :

- Dépenses Participation au concours UNIL Film de poche 2015 (Fr. 10 000.-)  
Participation au cahier thématique n°1 « Un paysage de la modernité » (Fr. 53 088.55).

COMPTE	DÉSIGNATION	COMPTE 2016		BUDGET 2016		COMPTE 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus

19	SCHÉMA DIRECTEUR OUEST LAUSANNOIS	1 729 241.09	1 729 241.09	1 972 200.00	1 972 200.00	1 634 437.90	1 634 437.90
----	-----------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

1900	SDOL - frais de fonctionnement	956 897.10	956 897.10	1 006 600.00	1 006 600.00	889 208.65	889 208.65
191	SDOL - total études	709 255.44	709 255.44	948 600.00	948 600.00	718 229.25	718 229.25
1910	SDOL - chantier 0/Général	43 176.49	43 176.49	75 000.00	75 000.00	60 103.26	60 103.26
1912	SDOL - chantier 2/ Secteur Bussigny à Sébeillon	64 808.21	64 808.21	50 000.00	50 000.00	26 509.15	26 509.15
1914	SDOL - chantier 4/ Sect. Zones d'activ. St-Sulpice-Ecublens	27 971.80	27 971.80	-	-	-	-
1915	SDOL - chantier 5/ Espaces publics et mobilité douce	50 562.65	50 562.65	30 000.00	30 000.00	46 534.14	46 534.14
1916	SDOL - chantier 6/ Transports	6 091.20	6 091.20	5 500.00	5 500.00	10 303.20	10 303.20
1917	SDOL - chantier 7/ Nature et paysage	8 383.00	8 383.00	-	-	28 381.25	28 381.25
1950	SDOL - frais de fonctionnement Malley	179 718.50	179 718.50	337 600.00	337 600.00	175 076.15	175 076.15
1951	SDOL - études Malley	92 972.19	92 972.19	180 000.00	180 000.00	110 058.45	110 058.45
1960	SDOL - frais de fonctionnement axes forts / AFTPU	233 087.40	233 087.40	240 500.00	240 500.00	251 395.95	251 395.95
1961	SDOL - études axes forts / AFTPU	2 484.00	2 484.00	30 000.00	30 000.00	9 867.70	9 867.70
1990	Fonds Wakker	63 088.55	63 088.55	17 000.00	17 000.00	27 000.00	27 000.00

Recettes Participation annuelle des Communes (Fr. 17 000.–)  
 Participation de Mme Widmer au Jury Gute Bauten  
 Kanton Zurich Architekturpreis 2016 (Fr. 5 073.–)  
 Participation de l'État de Vaud / DIS  
 (Fr. 5 000.– pour le cahier thématique)  
 Participation de Patrimonium SA  
 (Fr. 3 000.– pour le cahier thématique)  
 Gain TVA « Section Développement de l'Ouest » (Fr. 2 714.75).

## STRUCTURES PÉRENNES

### PLATE-FORME LOGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

La plate-forme logement, créée en décembre 2013, a organisé deux événements en 2016 : en mars, une visite des quartiers coopératifs de « Mehr als Wohnen » et de « Kalkbreite » à Zurich et, en novembre, le 6<sup>e</sup> atelier de la plate-forme « Ensembles : un regard neuf », consacré aux thématiques patrimoniales et sociales des ensembles de logements.

La Confédération et le Canton ont continué à donner leur soutien aux actions de la plate-forme. La fréquentation des représentants communaux, techniques et politiques démontre l'intérêt de la thématique ainsi que le besoin de discuter et d'échanger ensemble sur le logement. Un compte-rendu pour chaque atelier est téléchargeable depuis le site internet de SDOL, sur la page consacrée aux logements.

La présidence de la plate-forme logement a été renouvelée au changement de législature. Mme Anne Merminod (St-Sulpice) a ainsi repris la présidence qui avait été jusque-là assurée par Mme Germaine Müller (Bussigny) et M. Didier Divorne (Renens) a repris la vice-présidence.

### GD/GT MOBILITÉ

La mobilité forme l'un des enjeux principaux de l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques, un Groupe technique (GT) avait été constitué en juillet 2014. Lors de la réflexion sur la structure de SDOL, il a été décidé de créer en 2016 un Groupe décisionnel (GD) Mobilité. Sa présidence est assurée par M. Alain Gillièron (Prilly) et sa vice-présidence par Mme Tinetta Maystre (Renens). Le GD est composé des municipaux en charge des transports ainsi que de représentants du Canton, de Police de l'Ouest lausannois (PolOuest), des Hautes Écoles et des tl. Le Bureau SDOL y participe et assure le secrétariat. Trois séances du GD Mobilité ont eu lieu et les premiers dossiers ont été traités, notamment la nouvelle image directrice des transports publics dans l'Ouest lausannois, la consultation sur les horaires CFF, la coordination des chantiers, la coordination avec Région Morges ainsi que divers dossiers liés à la mobilité douce.

### CELLULE DE COORDINATION DES CHANTIERS

L'Ouest lausannois sera particulièrement impacté par les chantiers à venir : projets de tramway et bus en site propre, projets du LEB, projet CFF Léman 2030, sans oublier les grands projets urbains en cours et l'entretien régulier de la voirie. Afin d'avoir une vision globale des travaux et de leurs impacts et de faciliter le partage d'informations entre les intervenants, un groupe de travail s'est constitué entre les services communaux des travaux, les gestionnaires de réseaux, le Canton, la police et les tl. L'animation de ce groupe de travail est assurée par le Bureau SDOL. Un processus intercommunal d'information et d'analyse des impacts des chantiers est en cours de mise en place. Il devrait fonctionner à pleine puissance dès l'année 2017.

### GROUPE VÉLO (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué à la mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à trois reprises en 2016. En présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Velo, de nombreux sujets y ont été présentés, notamment :

- Révision du PALM 2016
- Démarche de l'étude VLS à l'échelle du PALM
- Mandat d'étude de jalonnement PALM 1<sup>ère</sup> étape
- Projet de Guide « À vélo dans l'Ouest – achats »
- Révision des réseaux de mobilité douce de l'Ouest lausannois
- Cap sur l'Ouest 2016
- Suivi de l'avancement des projets de BHNS
- Renens : PI Léman, Rue Avenir, stationnement secteur Gare, rue du Simplon, rue du Censuy, Avenue de Préfaully
- Prilly : Avenue de Floréal
- Ecublens : RC82
- Crissier : franchissement quartier Lentillères
- DGMR : RC1 3<sup>e</sup> étape, aménagements jonction de Crissier.

## PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit Communes de l'Ouest lausannois ont décidé de réviser conjointement leur Plan directeur communal respectif sous une dénomination commune de « Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi) ». Ce plan, qui contiendra les huit visions de développement des huit Communes, répondra à leurs aspirations et à leurs besoins spécifiques, dans l'esprit d'un développement harmonieux pour l'ensemble de la région. La démarche de PDi permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

Une procédure d'appel d'offres ouverte a permis de sélectionner en 2015 le groupement de mandataires qui est chargé d'établir le PDi. Au mois de décembre 2015, les huit Municipalités ont déposé des demandes de crédit d'étude similaires dans chaque Conseil communal ou général du district. Celles-ci ont été adoptées durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016, allouant ainsi les crédits nécessaires à cette démarche, soit un montant total de Fr 1 511 000.– (subventions comprises).

Le Service cantonal du développement territorial (SDT) soutient également la démarche et l'accompagne en participant aux groupes de suivi. Le SDT a également décidé d'y contribuer financièrement à hauteur de Fr 375 000.–. À noter que cette subvention est exceptionnelle et qu'elle est attribuée en raison du caractère novateur de ce projet intercommunal.

Durant l'année 2016, deux autres subventions ont pu être obtenues pour cette démarche. L'une, à hauteur de Fr 41 000.–, de la part de la Direction générale de l'environnement de l'État de Vaud. L'autre, à hauteur de Fr 40 000.–, de la part de Suisse Énergie. Toutes deux sont liées au volet énergétique du Plan directeur intercommunal.

Le lancement de la phase d'élaboration du PDi a eu lieu le 23 mai. Durant l'année 2016, les deux premières étapes de cette étude ont été réalisées :

- les travaux préparatoires, soit les prises de contact et séances de lancement avec tous les partenaires, la collecte, la prise de connaissance et la vérification des études et données de base
- le diagnostic territorial, les constats et tendances, l'état des lieux des études, les lacunes et les enjeux.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche : le Groupe décisionnel avec les syndicats et municipaux en charge de l'urbanisme (sous la présidence de Stéphane Rezso, syndic de Crissier et la vice-présidence de Tinetta Maystre, municipale de Renens et Jean-Daniel Luthi, municipal de Bussigny), le Groupe technique avec les représentants des services communaux de l'urbanisme, le Groupe technique mobilité avec les responsables communaux de la mobilité et divers partenaires (tl, MBC, Hautes Écoles, PolOuest, etc.) et les séances avec les services cantonaux concernés (SDT, DGE, DGMR, etc.). Des Groupes de concertation consultatifs (l'un regroupant des conseillers communaux et généraux et l'autre les représentants de la société civile) seront également invités et consultés dès 2017.

## SITES

### SECTEUR MALLEY (SITE E)

Dès l'été 2015, le Bureau SDOL, en charge des phases d'études jusqu'à la planification d'affectation, a remis progressivement la conduite technique des projets aux services techniques communaux de Prilly et Renens. Il est cependant resté responsable du projet REPLAY « Les rencontres de la Galicienne » avec ses cinq rencontres de mai à septembre : « De la friche au quartier », « Un quartier pour innover », « Les jeunes et leur quartier », « Sur les traces du passés », « La mobilité ».

Pour mémoire, le projet REPLAY « Animer la friche de Malley » a été initié par les Villes de Renens et de Prilly avec leurs partenaires. Il a pour ambition d'accompagner la mutation de Malley et de préfigurer la vie du futur quartier en y créant des usages nouveaux.

Le Bureau SDOL a par ailleurs participé aux actions de communication réalisées dans le cadre de la votation sur le plan de quartier Malley-Gare.

### SECTEUR JONCTION D'ECUBLENS-VENOGE (SITE E)

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. Une étude de stratégie d'aménagement, menée par les Communes d'Ecublens et Bussigny, et pilotée par le Bureau SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction par un programme d'aménagement urbain et de développement économique. Le résultat de cette étude propose une image directrice pour le secteur, accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre qui devrait être finalisée et validée dans le courant de l'année 2017. Ce rapport final provisoire passera devant les Municipalités début 2017 et fera ensuite l'objet d'une consultation publique. Il alimentera *in fine* la révision des Plans directeurs communaux de Bussigny et d'Ecublens dans la démarche de Plan Directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale.

Dans le cadre de cette étude, un atelier a été organisé avec les entreprises, les propriétaires et les acteurs économiques du secteur en novembre 2016. Il a permis de présenter le projet et les orientations préconisées aux acteurs directement concernés ainsi que d'échanger avec eux et de mieux comprendre leurs besoins et préoccupations.

L'autre étude, pilotée par le Canton, constituera l'occasion d'apporter des réponses aux nouveaux enjeux engendrés par l'ouverture de la jonction pour les cyclistes, les transports publics et la circulation routière dans le secteur. Cette étude sera achevée et validée début 2017.

### SECTEUR VALLAIRE-VENOGE (SITE G)

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Canton et le Bureau SDOL, ont décidé en 2016 de renoncer à l'élaboration d'un Plan directeur localisé du secteur au profit d'une image directrice. Celle-ci s'appuiera sur une analyse plus fine de la situation foncière et immobilière du secteur et développera différents scénarios. Elle alimentera la révision des Plans directeurs communaux de St-Sulpice et d'Ecublens dans la démarche de Plan Directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale. Cette procédure, en cours, rendait l'élaboration d'un Plan directeur localisé superflue. Divers scénarios de restructuration du secteur ont été présentés aux groupes de suivi en fin d'année 2016 et des orientations seront fixées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

### SECTEUR RENGES-VENOGE

Pour répondre aux enjeux liés à l'interface ville-campagne et notamment aux pressions qu'exerce la ville sur l'activité agricole et le patrimoine naturel, le Bureau SDOL a piloté – pour la Commune d'Ecublens et le Canton (SDT et DGE) – l'établissement d'une image directrice de l'évolution de la campagne de Renges.

Après avoir fait l'objet d'études tests en 2014 – dont les ateliers étaient ouverts au public afin d'échanger et de débattre avec la population et les propriétaires – l'image directrice du secteur a été présentée et discutée avec les services cantonaux concernés durant l'année 2015. Diverses retouches ont été apportées durant l'année 2016 avant sa validation par les partenaires. L'image directrice sera publiée en début d'année 2017.

En raison de l'entrée en vigueur de l'ordonnance d'application de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de la 4<sup>e</sup> révision en cours du Plan directeur cantonal, les développements urbains prévus sur des surfaces d'assolement (SDA) – soit les meilleures terres agricoles – ont été reportés au-delà de l'horizon 2030. En effet, les projets de développement au sein de l'agglomération ont dû être prioritaires pour tenir compte de la croissance démographique attendue. La Municipalité d'Ecublens, en accord avec le Service cantonal du développement territorial, a consenti à ne pas affecter la frange est du secteur Renges-Venoge à la zone constructible avant l'horizon 2030.

En raison de ce report, la Municipalité d'Ecublens a renoncé à organiser une consultation publique de l'image directrice à ce stade. Celle-ci alimentera la révision en cours du Plan directeur communal, ce qui lui donnera son assise légale. Diverses phases de consultation de la population sont prévues dans ce cadre, ce qui offrira aux habitants, propriétaires et usagers l'opportunité de se prononcer à nouveau sur l'avenir de ce secteur.

## INFRASTRUCTURES

### REQUALIFICATION DE LA RC1

L'étape 1 (EPFL) est désormais accomplie et les travaux de l'étape 2 (secteur UNIL) sont en grande partie achevés. Les études pour l'étape 3 (Tir-Fédéral – Venoge) sont terminées et la mise à l'enquête publique a eu lieu en automne 2016.

Les Communes de Chavannes, Ecublens et St-Sulpice, le Bureau SDOL, les Hautes Écoles et la DGMR ont réalisé un bilan du fonctionnement de la première étape. De petites mesures ont d'ores et déjà été engagées pour remédier à des problèmes rencontrés sur les secteurs réaménagés (itinéraires modes doux en particulier).

### REQUALIFICATION DE LA RC82

Le projet de réaménagement a été achevé. Le Bureau SDOL a participé à une rencontre de présentation du projet aux associations (Pro Velo et Adirhe) en mars 2016. La mise à l'enquête a eu lieu en mars-avril 2016 et les travaux sont prévus pour 2017-2020. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

### GARE DE RENENS

Le projet de réaménagement de la gare de Renens et de ses abords est mené par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF, l'État de Vaud et les tl. Le chantier a débuté en juin 2015 avec les travaux d'un nouveau passage sous-voies, plus large que l'actuel et accessible aux personnes à mobilité réduite. Le Bureau SDOL accompagne les Communes pour la communication globale du projet et assure l'accueil de la population au pavillon d'information Léman 2030 lors de son ouverture mensuelle. Le Bureau SDOL accompagne également les Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) sur la desserte de la gare de Renens par les trains grandes lignes ainsi que lors des consultations sur les projets d'horaires pour les années suivantes.

### NOUVELLES JONCTIONS AUTOROUTIÈRES

Les jonctions autoroutières d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens sont en phase de projet. Des groupes de travail se sont tenus pour optimiser les transports publics et les modes doux dans le nouveau contexte. La mise en œuvre de ces deux jonctions et des aménagements liés au goulet de Crissier est prévue entre 2025 et 2030, selon le planning de l'OFROU.

## AXES FORTS (AFTPU)

Dès fin 2013, le chef de projet Axes Forts pour l'Ouest lausannois a été intégré au sein du Bureau SDOL. Cette organisation contribue à faire mieux valoir les intérêts des Communes de l'Ouest lausannois dans le projet de transports publics. En résulte une coordination plus étroite, particulièrement avec les domaines de la mobilité douce et de la qualité des aménagements urbains.

Au total, le Bureau SDOL pilote quatre projets en phase de planification : le tramway t1 (partie Ouest lausannois) et son extension ainsi que le bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Cossonay et son extension vers Bussigny.

### PROJET TRAMWAY T1 - TRONÇON GALICIE À RENENS-GARE

En 2016, les activités se sont principalement concentrées sur :

- La résolution des oppositions suite à la mise à l'enquête publique de 2012, les adaptations du projet et la préparation d'enquêtes complémentaires pour des optimisations qui en résultent
- L'élaboration des conventions entre les tl et les Communes pour le financement, la conduite du projet et la gestion des ouvrages
- La préparation de l'adjudication des offres des entreprises de construction
- La poursuite de l'avant-projet de franchissement de la Rue du 1<sup>er</sup> Août pour préparer l'enquête complémentaire.

### PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1 JUSQU'À CROIX-DU-PÉAGE

En 2016, l'EMPD (Exposé des motifs et projet de décret) a été voté et la phase de projet d'ouvrage est lancée. Le cahier des charges pour les appels d'offres a été rédigé pour le mandat Génie Civil, Urbanisme, Environnement et pour le mandat Trafic. Les résultats de l'étude « Itération urbanistique » ont permis de vérifier que l'avant-projet s'insère correctement dans le tissu bâti existant et futur, tout en favorisant les développements attendus dans le secteur. Cette étude servira de référence pour coordonner, dans le temps et dans l'espace, les projets de développement des quartiers avec les aménagements du tramway.

Bussigny, Crissier et Villars-Sainte-Croix continuent à étudier les potentiels de développement autour de Croix-du-Péage, afin de confirmer l'opportunité d'un terminus du tramway à Croix-du-Péage.

### PROJET DE BHNS SUR LA ROUTE DE COSSONAY DE MONTÉTAN À CRISSIER-BRÉ

Le projet d'ouvrage s'est déroulé sur toute l'année 2016, ce qui permettra de lancer l'enquête publique au premier semestre 2017. Les études ont contribué à définir les prévisions de trafic à l'horizon 2020-2030 et à les valider. En outre, les études géométriques ont abouti à un plan cohérent et validé pour tous les modes de transport.

La Commission immobilière a commencé les premiers contacts avec les riverains impactés, ce qui devrait limiter le traitement des oppositions après enquête. L'estimation détaillée des coûts d'ouvrage a permis d'établir la répartition des financements Crissier – Renens – Prilly – Canton – tl.

### PROLONGEMENT DU BHNS DE CRISSIER-BRÉ À BUSSIGNY-GARE

Les crédits EMPD ont été votés en septembre 2016 pour lancer les études du projet. Son organisation ainsi que le découpage en un tronçon communal sur Bussigny et un tronçon route cantonale hors agglomération ont été approuvés. Le planning du projet est lui aussi validé avec le début des études d'avant-projet en 2017.

# ÉTUDES THÉMATIQUES ET TRANSVERSALES

## TRANSPORTS PUBLICS

L'élaboration de la nouvelle image directrice 2025 des transports publics dans l'Ouest lausannois a été initiée fin 2015 par le Bureau SDOL, en collaboration avec les tl. En 2016, la phase 1 comprenant le rapport de diagnostic et des enjeux s'est terminée. Le Groupe décisionnel mobilité en a pris acte en novembre 2016. Ce rapport a ensuite fait l'objet d'une consultation des partenaires, qui aboutira début 2017. Une fois cette consultation achevée, les objectifs de développement et d'amélioration du réseau pourront être définis.

La mise en service de ce nouveau réseau s'effectuera par étapes pour coïncider avec la mise en service du tram et du BHNS dans l'Ouest lausannois et les développements urbains planifiés.

## RÉVISION DES RÉSEAUX DE MOBILITÉ DOUCE

Depuis la dernière révision des réseaux de mobilité douce dans l'Ouest lausannois (2009), de nombreux éléments nouveaux sont intervenus, rendant nécessaire une mise à jour des cartes de synthèse. À cette occasion, une démarche en ateliers de travail a été initiée en 2015, avec un premier atelier traitant de la stratégie et des thématiques à aborder pour la mobilité douce.

Deux ateliers techniques « vélos » (17 février 2016) et « piétons » (19 février 2016) ont été organisés afin de préciser le contenu des cartes et d'esquisser les thématiques de mise en œuvre. Cette démarche est appelée à être poursuivie.

Cette documentation a été intégralement transmise pour le volet mobilité douce du Plan directeur intercommunal (Pdi).

## RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

L'étude du réseau écologique de Lausanne et de l'Ouest lausannois a été soumise aux Municipalités concernées durant l'année 2014. Publiée depuis, elle a servi de base à l'élaboration d'un document grand public, qui propose des actions à réaliser par les particuliers et les propriétaires en vue de favoriser la biodiversité dans leur jardin ou autour de leur bâtiment. Cette brochure, éditée en collaboration entre le Service des parcs et domaine de la Ville de Lausanne (SPADOM) et le Bureau SDOL, sera publiée durant le mois de mai 2017.

# INSTRUMENTS

## SITE INTERNET

À l'adresse [www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch), le site de SDOL se déploie en une carte interactive sur laquelle le visiteur peut afficher les principaux projets en cours. Le site présente également les thématiques abordées conjointement par les huit Communes et le Canton pour le territoire de l'Ouest lausannois ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé sur l'avancement des projets.

## MAQUETTE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000, réalisée par l'Atelier des maquettes de l'EPFL, continue d'être actualisée au gré des opportunités et de l'avancement des projets. En 2016, le Gropil SDOL a décidé d'y ajouter la forêt présente sur le territoire de l'Ouest lausannois. Celle-ci, réalisée avec de la mousse loofah, sera posée sur l'entier des modules de la maquette en juin 2017. Certains de ces modules sont par ailleurs présentés de façon permanente au pavillon de l'exposition Léman 2030 ou encore dans les locaux de l'Université de Lausanne.

# AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES

## FONCTIONNEMENT

L'entité SDOL participe à la « conduite partenariale » du PALM (Copil, Direction technique, Groupes spécialisés). Les modalités de fonctionnement et les rôles respectifs de gouvernance du PALM avaient fait l'objet d'une démarche concertée en 2014.

Dans ce cadre, les représentants de SDOL ont participé à cinq séances du Copil PALM, à 22 séances de la DT PALM, à 5 séances du GS-Mobilité douce et à 3 séances du GS-restreint Vélos en libre-service (VLS) PALM. Une Conférence d'agglomération a par ailleurs été organisée à Morges au mois d'octobre avec la participation de SDOL. Les réunions de l'année 2016 étaient, dans une large mesure, consacrées à la 3<sup>e</sup> révision du projet d'agglomération.

SDOL a été informé en été 2016 par le SDT des conséquences de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016 de la modification de la Loi sur l'aménagement du territoire (LATC) concernant les subventions. Les décisions de subventionnement se fonderont dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au développement économique. Ce changement a pour conséquence le renouvellement de la convention entre le Canton et les Bureaux des agglomérations du Canton de Vaud. Ce sera notamment l'occasion d'harmoniser le soutien de l'État.

## PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 3<sup>e</sup> GÉNÉRATION : PALM 2016

Le PALM de 3<sup>e</sup> génération signé par le Canton, les schémas directeurs et les associations régionales, a été remis à la Confédération en décembre 2016. Il fera l'objet d'une évaluation afin d'obtenir un cofinancement pour les réalisations prévues dans le domaine des infrastructures. Dans le projet de 3<sup>e</sup> génération, 45 mesures de mobilité – correspondant à un investissement de 400 millions de francs – prétendent à un cofinancement fédéral. Ces projets permettront de compléter par exemple le réseau des axes forts de transports publics avec la deuxième étape du métro M3 entre le Flon et la Blécherette et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS).

Le dossier déposé est le fruit d'un travail important réalisé par l'ensemble des acteurs concernés durant une période de deux ans. Le projet d'agglomération a été mis en conformité avec la législation fédérale sur l'aménagement du territoire ainsi qu'avec le projet de 4<sup>e</sup> adaptation du Plan directeur cantonal et il renforce les volets paysagers et environnementaux. Le PALM définit la stratégie de développement de l'agglomération Lausanne-Morges à l'horizon 2030-2040 et élabore les mesures qui la façonneront en matière d'urbanisation, de mobilité, de paysage ainsi que d'environnement et d'énergie. S'inscrivant dans la continuité du PALM 2007 et 2012, le projet de 3<sup>e</sup> génération met à jour et consolide les volets stratégiques sur la base d'une vision globale pour le territoire. De plus, il élabore de nouvelles mesures, qui viennent compléter la liste des projets identifiés depuis 2007.

## STRATÉGIE TOURS

Suite à l'adoption en 2015 par le Copil PALM de la « Stratégie d'implantation des tours dans l'Agglomération Lausanne Morges », une brochure de synthèse a été diffusée, en début d'année 2016. À cette occasion, une information complète a été communiquée à l'ensemble des communes du PALM concernant les modalités de fonctionnement du pool d'experts. Ce pool, nommé pour une durée de cinq ans (renouvelable une fois), est composé comme suit : Mme Marie-Paule Mayor, présidente, architecte urbaniste EAUG EPFL FSU, M. Laurent Geninasca, vice-président, architecte EPFZ FAS SIA, Mme Robin Winogron, architecte paysagiste SIA et M. Luca Deon, architecte EPFZ FAS SIA. Mme Monique Keller, architecte, remplit la fonction de secrétaire du pool d'experts tours.

Ce pool d'experts a été sollicité une première fois par les Villes de Prilly et Renens en fin d'année 2016 concernant les tours planifiées dans le secteur de Malley-Centre.

Pour mémoire, le statut de cette stratégie est celui d'un instrument d'aide à la décision. Plutôt qu'une vision figée du territoire fixant une fois pour toutes les endroits favorables ou défavorables à l'édification de tours, il met à disposition de tous des critères, des outils d'analyse et un pool d'experts pour aider les autorités à juger chaque projet particulier dans son contexte et selon les circonstances.

## GROUPE SPÉCIALISÉ MOBILITÉ DOUCE

Le Bureau SDOL a pris une part active au Groupe mobilité douce du PALM. Les sujets, tels que le suivi d'une vision globale du développement des vélos en libre-service (étude de bilan et perspectives en cours à l'échelle du PALM), la mise en œuvre de la première étape du jalonnement vélo à l'échelle de l'agglomération ou encore la révision de la stratégie de mobilité douce pour l'agglomération (PALM 2016), y ont été traités.

En 2016, le délégué mobilité douce de SDOL a participé activement à ce groupe de travail, en relation avec ces différents sujets.

## SUIVI MESURES INFRASTRUCTURELLES DES PALM 2007 ET 2012

Le Bureau SDOL a apporté son soutien à la préparation des demandes de contributions fédérales pour les mesures infrastructurelles à réaliser.

Un tableau de bord actualisé intègre l'ensemble des mesures PALM 2007 et PALM 2012 avec les différentes informations quant à leur avancement. Une cartographie illustrant ces mesures (SIG) a également été réalisée pour l'Ouest lausannois.

## SUIVI DES MESURES INFRASTRUCTURELLES DU PALM 2016

Le Bureau SDOL a coordonné l'inscription des mesures infrastructurelles de l'Ouest lausannois prétendant à un cofinancement dans le cadre du PALM 2016 (3<sup>e</sup> génération), déposé à la Confédération en décembre 2016. Il a également supervisé la préparation de fiches techniques pour ces mesures.

Le Bureau SDOL a géré les questions et remarques des Communes relatives à la stratégie mobilité du projet d'agglomération 2016.



Ce rapport de gestion accompagne un Bilan d'activités 2016 disponible au bureau SDOL [www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch)

**OUEST LAUSANNOIS**

STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS  
RUE DE LAUSANNE 35 CP 542 1020 RENENS 1  
T: 021 632 71 60 [sdol@ouest-lausannois.ch](mailto:sdol@ouest-lausannois.ch)  
[www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch)